

CAHIER PÉDAGOGIQUE

Musée de la Vie wallonne





THEME 1: LES MIGRATIONS

A. Voici 10 phrases à propos des migrants que tu as peut-être déjà entendues dans la rue, dans ton école ou à la maison. Seul ou en groupe, choisis l'une d'entre-elles et fais des recherches sur Internet et/ou dans les médias pour vérifier ou contredire leur véracité. Attention de bien indiquer tes sources!

- Il y a une explosion des arrivées de migrants en Europe ;
- Ils viennent pour toucher nos allocations et pour prendre notre travail;
- L'immigration ruine les finances publiques ;
- On va être envahi par des criminels et des terroristes ;
- Une Europe forteresse empêche l'arrivée des migrants ;
- Ces personnes ne sont pas dans le besoin, elles arrivent ici avec des smartphones ;
- Les hommes qui arrivent ne respectent pas les femmes ;
- La Belgique accueille toute la misère du monde ;
- Des accords avec des pays tiers peuvent enrayer le flux migratoire ;
- De toute façon, il n'y a aucune issue à cette « crise des migrants » ;

Réponse:

Comme tu as pu le constater via tes recherches, il s'agit ici de préjugés rassemblés par Amnesty International¹. Un préjugé est une idée fausse, sans fondement, que l'on se fait sur une personne ou un groupe de personnes. Toi ou l'un de tes proches en avez-vous déjà subi un ?

Si oui, lequel ou lesquels?

Réponse:

1 https://www.amnesty.be/decouvrir-nos-campagnes/migrants-et-refugies/10-prejuges-sur-les-migrants/prejuges



B. Témoignages

Voici différents témoignages, récoltés par le Musée de la Vie wallonne en 2015-2016, de migrants venus vivre en Province de Liège. Lis-les et pour chacun d'eux, donne la raison pour laquelle ils ont quitté leur pays d'origine :

Stanislas : j'ai choisi la Belgique parce que j'avais trop faim ! Et la Belgique demandait des gens tout de suite. Mais c'était pour la mine, bien sûr. Et comme ça, nous arrivons à Liège. Il y avait une chaleur terrible. Je suis sorti pour prendre l'air. Je n'ai pas fait attention. Chaque direction des mines envoyait une délégation avec un camion, et elle savait de combien de gens elle avait besoin pour mettre dans la mine. Nous nous sommes retrouvés à 21 copains. Mais ceux qui avaient fait le chemin avec moi depuis la Pologne sont partis plus loin. (Ici) Les chambres ne sont pas larges et en longueur on y met 25 lits. On nous donne deux couvertures, et c'est tout. On nous donne un bleu de travail, des chaussures, un chapeau de mine en cuir, et 150 Fr. Un pain carré et un paquet de margarine. Un couteau, une fourchette, une cuillère et une assiette. Et voilà c'est tout.

Aitkaterini : J'habitais à Athènes et je suis la fille aînée de trois enfants. J'ai été étudiante à l'Université d'Athènes dans la faculté de Philosophie et lettres et à la fin de mes études, j'ai été encouragée par un certain nombre de professeurs, comme j'avais de très bonnes notes, à continuer dans la recherche et à chercher une bourse pour pouvoir partir à l'étranger. À Liège, on venait pratiquement à ce moment-là de créer une maîtrise en philosophie. Et donc, il y avait maintenant un diplôme équivalent à l'Université de Liège, qui était une université francophone participant à ce genre de projets d'échange. Le professeur en place faisait la philosophie de l'Antiquité, qui moi m'intéressait particulièrement, d'où ma venue ici.

Anita: En Pologne où je suis née et où j'ai étudié, je travaillais comme professeur de français et de polonais. Je n'étais pas mariée, j'étais célibataire. Je n'ai jamais eu le projet de partir à l'étranger. J'avais ma famille ici en Pologne.

J'ai rencontré mon mari, belge, sur internet en cherchant des informations pour parfaire mon français durant les vacances d'été. C'est lui qui est venu la première fois en Pologne. On a eu un flash et puis la fois suivante, c'est moi qui suis venue en Belgique et puis voilà, l'histoire a continué jusqu'au moment où ce n'était plus possible de vivre à distance.

Quand on savait que l'on voulait être ensemble, il fallait décider où déménager et on a trouvé que c'était plus facile pour plusieurs raisons que ce soit moi qui déménage en Belgique parce que je parlais déjà la langue. Mon mari ne parlait pas du tout polonais et puis il avait un travail, une maison ici.

Aziz: Il y avait la joie de vivre. On ne manquait de rien. La seule chose dont on manquait, c'était la sécurité. C'était des villages chrétiens parmi beaucoup de villages de confessions musulmanes dans cette région de l'est de la Turquie. Il fallait être tous les jours vigilant pour ne pas se faire cambrioler dans le village et quand ce n'était pas dans le village, c'était dans les champs. Jusqu'au moment où on s'est dit qu'il fallait arrêter de combattre et il a fallu prendre un peu les devants et malheureusement laisser tout ce qu'on avait là-bas et fuir, voir autre part étant donné que l'on n'avait pas la protection de l'état.



Raison du départ : Stanislas :

Aitkaterini:

Anita:

Aziz:

Il y a presque autant de raisons de migrer qu'il y a de migrants. Migrer, c'est quitter son lieu de vie pour un autre, de manière volontaire ou forcée, et ce pour une période limitée ou indéterminée. Parmi les principales raisons, on retrouve le travail, l'amour, les études, l'envie de découvrir «autre chose », ou encore le regroupement familial. Cette dernière raison est la principale cause de migration en Belgique depuis les années 1970. Les réfugiés, quant à eux, sont des personnes migrant lorsque leurs vies sont menacées. Ils sont reconnus par un statut juridique donnés par la Convention de Genève de 1951². En 2015, on comptait 59.5 millions de réfugiés de par le monde. Ce triste record est directement lié au nombre de conflits présents actuellement.

2 Aux fins de la présente Convention, le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.





C. Tous égaux?

Anis: Dans les papiers vous êtes Belge et dans l'extérieur, vous n'êtes pas Belge. Ici en Belgique, c'est comme ça. Les gens quand ils vous voient, ils voient que vous n'êtes pas d'origine Belge. Moi je peux le dire que je suis Belge et fier de l'être. Je peux être Tunisien et fier de l'être. J'ai la double nationalité mais maintenant, je me sens plus Belge que Tunisien. Maintenant quand je retourne dans mon pays d'origine, je me sens étranger et je me sens plus chez moi en Belgique. J'ai toute une vie en Belgique. Mes enfants sont nés en Belgique, mon travail est Belge et ma maison est en Belgique. J'ai eu la nationalité sans problème. Après, je ne vois pas la différence entre avant et après. Ça n'a rien changé parce que les gens quand ils voient ta tête, ils ne te demandent pas ta nationalité. Ils vont regarder les apparences. Quand vous êtes basanés... J'ai l'impression qu'en Belgique, tous ceux qui sont bronzés, sont Arabes, Marocains. Je n'ai jamais mis les pieds au Maroc. J'aimerais bien y aller une fois. En plus, ils vous donnent le pays direct. Pour eux, un blanc doit être un Belge ou un Français mais si on va en Tunisie, il y a des femmes blondes aux yeux bleus.

Christian: Ca m'est arrivé deux, trois fois d'avoir quelqu'un au téléphone dans une agence intérim pour un emploi. On me dit alors de venir me présenter, mais bon la personne, je pense que, quand elle m'entendait parler, elle se disait « c'est un Liégeois celui-là », avec l'accent liégeois que j'ai. Je crois que quand elle me voyait, j'avais l'impression que ce n'était plus la même chose. « C'est bien vous que j'ai eu au téléphone ? ». On se disait alors « bon, c'est un noir, on aurait jamais dit ça au téléphone ». Il y a donc peut-être dans certains endroits un peu de réticences, un peu de méfiance. Voilà, peut-être les gens qui ne connaissent les personnes différentes, qui sont différentes, il y a la méfiance qui s'installe. Mais je ne peux pas dire que j'ai été maltraité, il ne faut pas exagérer non plus. Deux, trois fois, c'est arrivé où je l'ai bien ressenti. Mais dans l'ensemble, quand j'ai été m'inscrire dans les agences d'intérim ça s'est quand même bien passé.

Sur quelles difficultés ces deux personnes issues de l'immigration ont dû faire face ?



THEME 2: LA JUSTICE

Exception faite des deux guerres mondiales, la peine de mort n'a plus été appliquée dans les faits depuis le milieu du 19^e siècle en Belgique. Il fallut cependant attendre 1996 pour qu'elle soit définitivement abrogée de notre Constitution.

Extrait de condamnations en Principauté de Liège sous l'Ancien régime³ :

- Un individu avait été appréhendé du chef de vols. Sa spécialité consistait à dérober des moutons. Il en avait pris plusieurs dans la Hesbaye, et spécialement dans le quartier de Moha. Il fut condamné par le Conseil de guerre de Liège au supplice de la corde. Le 16 janvier 1719, le bourreau l'expédiait pour l'autre monde sur la montagne du faubourg Saint-Gilles.
- En décembre 1718 à Liège, une bande de malfaiteurs avait profité des fêtes de Noël pour détrousser les citadins qui assistaient aux offices. C'est ainsi que le baron d'Eynatten d'Aubée et M. Colonster (fils du baron de Horion), avaient été, au sortir du salut de l'église Saint-Martin, dépouillés : le premier de sa montre et le second de sa tabatière. On arrêta une femme dont les allures paraissaient suspectes. Cette femme, qui était d'origine flamande ou allemande, fut, le 13 mars 1719, flagellée sur le Marché de Liège, marquée au fer rouge et bannie de la Principauté.

Au travers de ces deux exemples, cite différents arguments qui ont poussé notre pays à abolir la peine de mort :

3 Jules Fréson, *La justice criminelle dans l'Ancien Pays de Liège*, éditions Desoer, 1889.



THEME 3: LES DROITS

Observe attentivement ces 3 affiches.

Seul ou en groupe, analyse-les et explique en quoi elles sont discriminatoires :

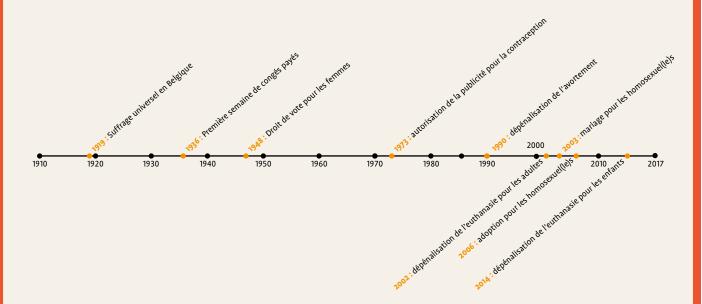




Réponse:



Ligne du temps des droits individuels en Belgique



Conclusion: citoyen belge, citoyen du monde

Au travers de la visite « Fais entendre ta voix » au Musée de la Vie wallonne et de cette présente fiche, tu as pu comprendre l'importance de la défense des droits et libertés de chacun tout en combattant l'injustice et les discriminations. Comment faire valoir ces idées dans notre société ? Si un combat te tient à cœur, comment pourrais-tu le défendre et le faire valoir ?

Réponse:



Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique.

Chaque citoyen belge a le droit –et le devoir – de voter pour élire ses représentants. En Belgique, dès tes 18 ans, tu pourras voter pour 5 niveaux de pouvoir :

- Ta commune (élection tous les 6 ans)
- Ta province (élection tous les 6 ans)
- La Région wallonne (élection tous les 5 ans)
- Le fédéral (élection tous les 5 ans)
- L'Europe (élection tous les 5 ans)

En tant que citoyens, vous avez donc la possibilité de voter pour un parti politique, voire pour une personnalité précise dans ce parti. Derrière chaque homme et femme politique, derrière chaque parti, il y a un programme. Il est donc primordial, pour « faire entendre ta voix », de choisir le parti avec le programme qui correspond le mieux à tes attentes. A toi de bien t'informer!

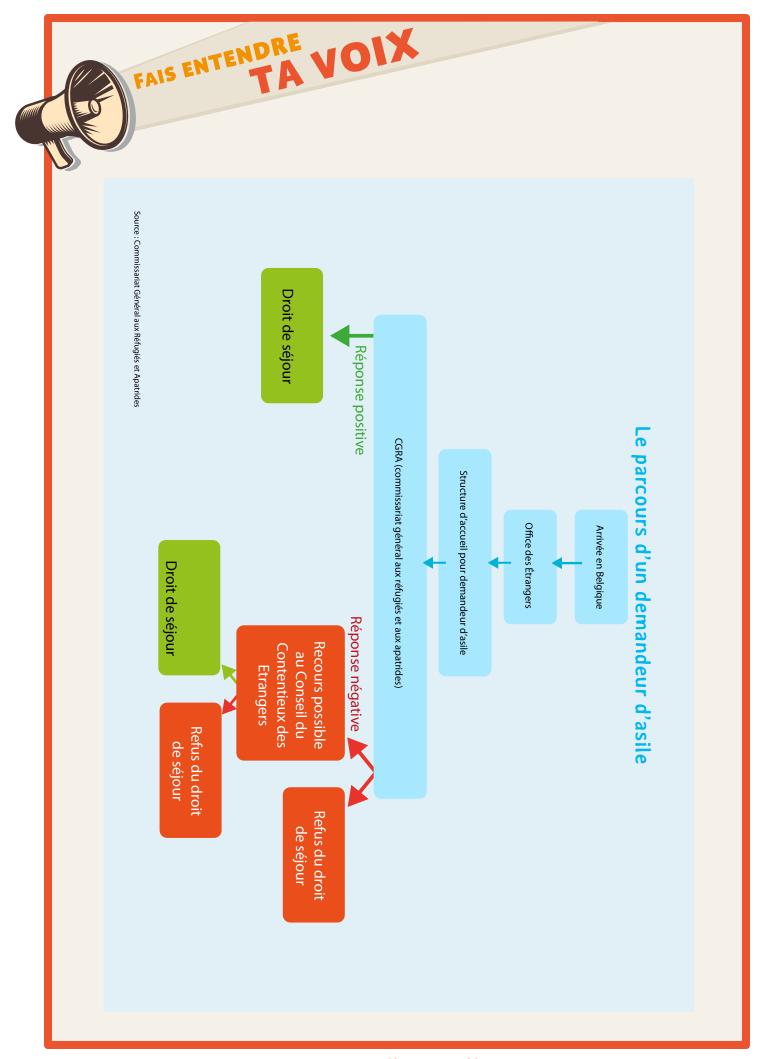
Cependant, bien se renseigner demande d'acquérir certains réflexes. Le premier est le développement de ton esprit critique. Garde toujours à l'esprit qu'une information n'est jamais neutre : elle est traitée par un journaliste et/ou un média en passant par des supports ayant chacun leurs spécificités (papier journal, télévision, Internet, réseau social,...). Un journaliste sera par exemple influencé par ce qu'il est, son vécu, mais également par la ligne éditoriale du journal qui l'emploie, par le contexte de la société dans laquelle il vit et par l'attente supposée de ses lecteurs. En tant que lecteur, toi aussi tu réceptionneras son article en l'interprétant selon ta propre vision, tes attentes et ton vécu. Avec tous ces paramètres, il y a donc un grand écart entre l'information de base et sa réception finale. Pour y voir plus clair, renseigne-toi sur l'origine d'une information en comparant différentes sources !

Enfin, bien s'informer sur le monde qui t'entoure, c'est aussi bien le comprendre en gardant un esprit ouvert. L'écoute et le respect envers d'autres opinions et visions que les tiennes, même si tu n'es pas d'accord, te permettra d'avoir un regard plus large et plus averti. Cela ne t'empêche pas d'avoir des débats démocratiques pour faire entendre tes idées!



- http://sexisteoupas.com/
- https://www.amnesty.be/je-veux-m-informer/actualites/article/la-peine-de-mort-une-solution-faites-le-test
- http://www.amnistie.ca/site/index.php?option=com_content&view=article&id=12240%2F462 %2F&Itemid=172#realite1
- http://www.touteleurope.eu/actualite/le-mariage-homosexuel-en-europe.html
- http://www.aufeminin.com/news-societe/10-droits-que-n-ont-pas-les-homosexuels-dans-le-monde-s1725306.html
- http://igvm-iefh.belgium.be/fr/recherches/sexisme
- http://proj.siep.be/le-pro-j/etre-acteur-dans-la-societe/les-droits-de-lhomme-tes-droits/ droits-des-femmes/quelques-dates-en-occident/
- Pour en savoir plus sur le conflit syrien : http://www.lemonde.fr/proche-orient/video/2015/10/27/comprendre-la-situation-en-syrie-en-5-minutes_4798012_3218.html
- Pour comprendre les routes empruntées par les migrants : http://www.lemonde.fr/europe/video/2015/09/04/comprendre-l-evolution-des-routes-migratoires-en-cartes_4745693_3214.html
- Pour comprendre la crise de l'espace Schengen : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/14/le-retablissement-des-controles-aux-frontieres-en-europe-signe-t-il-la-mortde-l-espace-schengen_4756664_4355770.html
- http://www.myria.be/fr/publications/la-migration-en-chiffres-et-en-droits-2015
- https://www.rtbf.be/info/dossier/les-refugies-et-moi-les-reponses-a-vos-questions/detail_ pourquoi-parle-t-on-de-vague-sans-precedent-est-ce-correct?id=9093316
- http://www.cire.be/sensibilisation/outils-pedagogiques/sensibilisation-la-boite-a-outils-ducire-et-de-ses-membres

Vous trouverez également juste après cette page, le schéma du parcours afin d'être naturalisé belge et le schéma du parcours d'un demandeur d'asile.



FAIS ENTENDRE TA VOIX

Parcours pour obtenir le statut de réfugié

Arrivée en Belgique

Enregistrement à l'Office des étrangers

Formulaire envoyé au commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA)

Placé dans un centre d'accueil

Convocation au CGRA pour un entretien

Décision du CGRA

3095 pers. Au 1er semestre 2018 reconnu comme réfugi le demandeur est

644 pers. Au 1er semestre 2015 STATUT DE PROTECTION (séjour limité d'un an) SUBSIDIAIRE

Au 1er semestre 2015 = 2053 pers.

> Annulation Réforme

Statu quo

retour volontaire en passant par un centre ouvert OU retour forcé via un centre fermé

Parcours pour obtenir la nationalité belge

> Formulaire de naturalisation

Dépôt à la commune où le demandeur réside

Réception à la commission des naturalisations de la chambre des représentants

Demande d'enquête via le parquet, la Sûreté de l'Etat et l'Office des étrangers sur la situation de séjour du demandeur et si d'éventuels faits graves (durée : 2 ans ou +)

> Après enquête, la commission statue

Naturalisation APPROUVEE Naturalisation

complémentaires Naturalisațion AJOURNÉE